

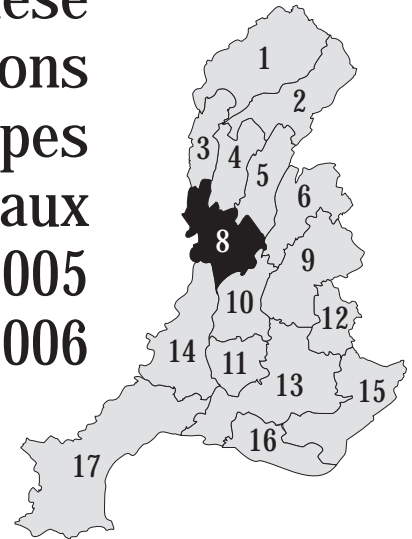


préparation de l'avant projet de sdage

Zone d'activité
de Lyon,
bas Dauphiné

8

synthèse
des propositions
des groupes
de travail locaux
septembre 2005
janvier 2006



d o c u m e n t d e t r a v a i l
d e s c o m m i s s i o n s g é o g r a p h i q u e s
s e p t e m b r e o c t o b r e 2 0 0 6

INTRODUCTION

1 / PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

- ✓ **Eléments généraux**
- ✓ **Localisation des masses d'eau et des sous bassins**

2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET MESURES POUR Y REpondRE

- ✓ **Les principaux problèmes du territoire**
- ✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

3 / ELEMENTS DE SOCIO-ECONOMIE

- ✓ **Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état**
- ✓ **Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état**

4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Du travail des groupes locaux sur la DCE, à l'avant projet de SDAGE Rhône Méditerranée

Ainsi que cela a été annoncé lors des précédentes commissions géographiques, les réflexions engagées dans le cadre des groupes de travail locaux par bassin versant ou zone homogène sur le littoral méditerranéen se sont achevées en mars 2006.

Depuis, les travaux de synthèse pour la préparation de l'avant projet de SDAGE ont avancé. Ce nouveau SDAGE sera composé des orientations fondamentales pour la politique de gestion des eaux du bassin et de la liste des objectifs assignés aux masses d'eau. Il sera accompagné du programme de mesures contenant toutes les mesures pertinentes pour le bassin et des éléments opérationnels pour leur mise en œuvre.

Les synthèses territoriales, traduction du travail technique réalisé localement...

Miroirs grossissants du SDAGE, les synthèses par territoire apportent une restitution de la réflexion menée au sein de chaque bassin versant (ou zone homogène). Elles offrent une vision des objectifs attribués aux masses d'eau et permettent d'entrer dans la logique de construction du programme de mesures du bassin. Ces synthèses ne prétendent pas à l'exhaustivité mais se veulent être un croisement des travaux du niveau de bassin et du niveau local.

En effet, les éléments présentés résultent d'un rapprochement entre les propositions des groupes de travail locaux et les projets d'orientations fondamentales de façon à établir une liste consolidée des types de problèmes rencontrés et des familles de mesures :

- pour chaque bassin versant, les mesures proposées par le niveau local ont été traduites en grandes familles de mesures, elles même en lien avec les projets d'orientations fondamentales ;
- les propositions d'objectif d'état écologique pour chaque masse d'eau ont été exploitées et présentées sous forme de listes et de cartes, certains objectifs restant encore à déterminer, d'autres devant, peut être, être ajustés.

Ce travail a été complété par une première analyse des éléments de socio économie issus des réflexions des groupes d'experts locaux sur les usages.

.... et support de la suite des travaux sur la préparation du SDAGE

Le travail doit se poursuivre pour approfondir l'analyse de la faisabilité technique et économique des propositions d'objectifs, et assurer la meilleure combinaison des approches globales et locales, principe général retenu en Rhône - Méditerranée.

Ainsi, avec les commissions géographiques, les réflexions au sein des CLE et comités de rivière, de baie ou de nappe, les réunions spécifiques avec les représentants des usagers et des associations, s'engage une suite de réflexions et de discussions de nature plus politique pour lesquelles ces synthèses constitueront un support de réflexion privilégié.

Les acteurs consultés peuvent ainsi s'appuyer sur les différents éléments de ce document pour examiner les propositions d'objectifs, et le cas échéant faire des propositions d'ajustement ou de complément.

Toutes les contributions recueillies à l'issue de cette phase seront exploitées pour élaborer la version finalisée de l'avant projet de SDAGE qui doit être adoptée avant mi 2007 puis faire l'objet de deux consultations successives auprès du public et des institutions.

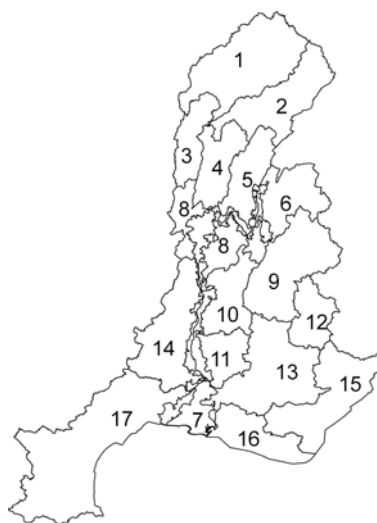
En ce qui concerne les synthèses par territoire, elles seront actualisées à mesure de l'avancement des réflexions. Sans que l'on puisse à cette date en décrire précisément l'organisation, elles alimenteront à terme le contenu des futurs documents qui succéderont aux annexes géographiques de l'état des lieux.

Tous les documents produits seront disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

✓ Éléments généraux

Le présent document de synthèse s'inscrit dans la suite des travaux de l'état des lieux, et plus particulièrement des annexes géographiques réalisées en 2005. Ainsi, il est proposé de se référer à ces documents pour tous les éléments de contexte généraux (enjeux du territoire, carte des pressions importantes, évaluation de l'état des milieux et des principales pressions, évaluation de la situation à l'horizon 2015...) - documents disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eafrance.fr/> ou auprès des délégations de l'Agence de l'eau.

A noter aussi que de légers ajustements des limites géographiques de certains territoires et commissions géographiques ont été effectués pour améliorer leur cohérence et faciliter la concertation avec les acteurs. (cf. carte).



- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et affluents rive droite de la Saône
- 4 - Bresse, Dombes, Saône et affluents rive gauche
- 5 - Haut Rhône et vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône
- 8 - Zone d'activité de Lyon, bas Dauphiné
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Drôme
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau, Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et littoral
- 16 - Zone d'activité de Marseille, Toulon et littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et littoral

✓ Localisation des masses d'eau et des sous bassins

Deux cartes sont annexées à cette synthèse :

- L'une présente les **limites des masses d'eau superficielles** (quelques ajustements depuis l'état des lieux) ainsi que le découpage en "sous-bassins versants". **Les sous-bassins** représentent des unités hydrographiques cohérentes utilisées d'une part comme échelle de travail et, d'autre part, pour la présentation des résultats.
- La seconde carte est consacrée aux **masses d'eau souterraine et identifie leur code et le cas échéant des secteurs**. **Des secteurs** ont en effet été définis afin de préciser l'étendue des pressions qui s'exercent et affiner les actions à mettre en œuvre. Nonobstant ce choix du bassin pour rendre le diagnostic et le plan de gestion plus pertinents, la définition des objectifs d'état s'effectue à l'échelle de la masse d'eau conformément aux textes de transposition de la directive cadre sur l'eau.

En outre, ces cartes présentent les objectifs d'état écologique des masses d'eau détaillés au paragraphe 4 du document.

Liste des sous bassins du territoire

RM_08_01	4 vallées Bas Dauphiné
RM_08_02	Azergues
RM_08_03	Bièvre Liers Valloire
RM_08_04	Bourbre
RM_08_05	Brévenne
RM_08_06	Galaure
RM_08_07	Garon
RM_08_08	Gier
RM_08_09	Isle Crémieux - Pays des couleurs
RM_08_10	Morbier - Formans
RM_08_11	Nappe Est Lyonnais
RM_08_12	Rivières du Beaujolais
RM_08_13	Sereine - Cotey
RM_08_14	Yzeron

2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET MESURES POUR Y REpondRE

✓ Les principaux problèmes du territoire

En première étape de leur réflexion, les groupes de travail locaux ont identifié les problèmes importants pour l'atteinte des objectifs des masses d'eau dans chaque sous bassin versant.

Le tableau ci-après récapitule les problèmes majoritairement rencontrés sur le territoire.

IMPORTANCE DES PRINCIPAUX PROBLEMES SUR LE TERRITOIRE 8 - " ZONE D'ACTIVITE DE LYON, BAS DAUPHINE"

	Plus de 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 50 et 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 25 et 50% des sous bassins du territoire concernés par le problème

Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux rejets domestiques

Altération de la continuité biologique des milieux

Altération de la morphologie des cours d'eau

Déséquilibre quantitatif lié à la gestion de la ressource (prélèvement notamment)

Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) liée aux activités industrielles principalement

Dégradation et/ou destruction de zones humides

Risque d'inondation

Altération des flux sédimentaires des cours d'eau et plans d'eau

Pollution par les pesticides liée aux apports agricoles (viticulture, grandes cultures, ...) et non agricoles (domestiques, urbains, infrastructures linéaires, ...)

Diminution de la biodiversité résultant d'une prolifération des espèces exotiques invasives

Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) apportée par les eaux pluviales

Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) apportée par le réseau d'assainissement urbain

Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux activités agricoles (fertilisation azotée, effluents d'élevage)

✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

Seconde étape, les groupes de travail locaux ont proposé les mesures (actions)-clés pour traiter chacun des problèmes du sous bassin (tous milieux confondus : cours d'eau, plans d'eau, lagunes, eaux côtières) et pour les eaux souterraines. Dans le double objectif de disposer d'une liste synthétique et d'assurer un recoupement de ces travaux avec ceux relatifs aux orientations fondamentales, les mesures proposées par le niveau local ont été regroupées dans les **familles de mesures de chaque projet d'orientation fondamentale**.

Les tableaux initiaux élaborés par les groupes locaux (intitulés des problèmes et des mesures plus précis) ayant servi à réaliser cette synthèse sont disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

Guide de lecture du tableau

Pour chaque problème d'un sous bassin, les mesures proposées au niveau local ont été rattachées à une famille de mesures appartenant à une sous orientation fondamentale. Le lien avec le projet d'orientation fondamentale est rappelé dans la dernière colonne du tableau des mesures, avec les codes suivants :

CODE REPORTE DANS LE TABLEAU	LIBELLE DU PROJET D'ORIENTATION FONDAMENTALE
1	Développer, renforcer et pérenniser les politiques de gestion locale et concertée
2	Intégrer gestion de l'eau et aménagement du territoire
3	Restaurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau pour garantir la fonctionnalité des milieux et assurer la pérennité de certains usages
4	Préserver les milieux aquatiques, conforter l'hydroélectricité et définir les conditions de sa contribution aux objectifs des textes sur l'énergie
5	Agir sur la morphologie, le décroissement et l'hydrologie des milieux aquatiques pour contribuer efficacement et durablement à l'atteinte des objectifs du SDAGE
6	Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau
7	Lutter contre les toxiques : dépasser la complexité de la problématique et engager des actions
8	Lutter contre les pesticides : vers des changements conséquents dans les pratiques actuelles
9	Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé publique
10	Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions classiques d'origine domestique et industrielle
zh	Prendre en compte, préserver, restaurer, reconquérir les zones humides et préserver la biodiversité

Par ailleurs, l'analyse des mesures proposées par les groupes locaux a conduit à l'identification de nouvelles familles de mesures. Celles-ci ont été rajoutées à celles proposées dans les projets d'orientations fondamentales ou ont été rassemblées dans les catégories suivantes :

8bis : Lutter contre l'azote et le phosphore d'origine agricole

ap : Autres pollutions

strat : Eléments de stratégie générale

Ces éléments ont vocation à alimenter la suite des travaux sur le SDAGE et le programme de mesures.

POLLUTION PAR LES PESTICIDES

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	4 Vallées bas Dauphiné	Azergue	Bièvre Liers Valloire	Bourbre	Brévenne	Galaure	Garon	Gier	Rivières du Beaujolais	Yzeron	masses d'eau souterraines													lien projet d'orientation fondamentale	
													6105	6135	6212	6219	6225	6240	6303	6305	6319	6325	6326	6334	6338		6339
Pollution par les pesticides liée aux apports agricoles (viticulture, grandes cultures, ...) et non agricoles (domestiques, urbains, infrastructures linéaires, ...)	Réduire à la source l'utilisation des pesticides, notamment pour reconquérir la qualité des ressources utilisées pour l'eau potable	Développer des systèmes de production non polluants (ex : agriculture biologique, prairie..)		X					X		X															8	
		Utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique							X	X													X	X			8
		Mettre en place et faire appliquer une réglementation en faveur d'une réduction de l'utilisation des pesticides (autorisation utilisation molécules, obligation matériel conforme, obligation respect zones non traitées, ...)									X														X		8
	Régler le problème des pollutions ponctuelles	Limiter les pollutions ponctuelles avant et après les traitements		X	X							X												X		8	
	Améliorer la connaissance	Acquérir des connaissances sur l'état et le fonctionnement des milieux, les pressions et sources de pollution, leurs impacts sur les milieux		X										X													ap
	Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Agir de façon différenciée à l'échelle de l'aire d'alimentation des ressources pour lutter contre les pollutions (diffuses, ponctuelles et accidentelles)												X													9
		Préserver les systèmes aquifères stratégiques pour l'AEP future															X										9
	Réduire les pollutions diffuses sur les cours d'eau et les eaux souterraines	Limiter les transferts des flux de pollution		X	X					X		X			X								X			X	8
	Développer des mesures d'accompagnement aux changements des pratiques	Favoriser les incitations économiques aux systèmes d'exploitation agricole non polluants (CAD, MAE, écoconditionnalité des aides, labellisation des pratiques, ...)		X													X							X			8
		Développer l'information, la connaissance, l'animation des opérations à engager sur les bassins versant, et le conseil à tous les utilisateurs		X	X		X			X	X	X		X	X									X		X	8
		Mise en place, suivi et/ou poursuite de programmes d'action collectifs spécifiques (ex : plan phyto, programme viti-vini, Quali H2O, opération Agr'eau, plan d'action CROPP, ... dans le cadre ou non de SAGE et contrats)		X			X				X		X					X						X			8

3 / ELEMENTS DE SOCIO-ECONOMIE

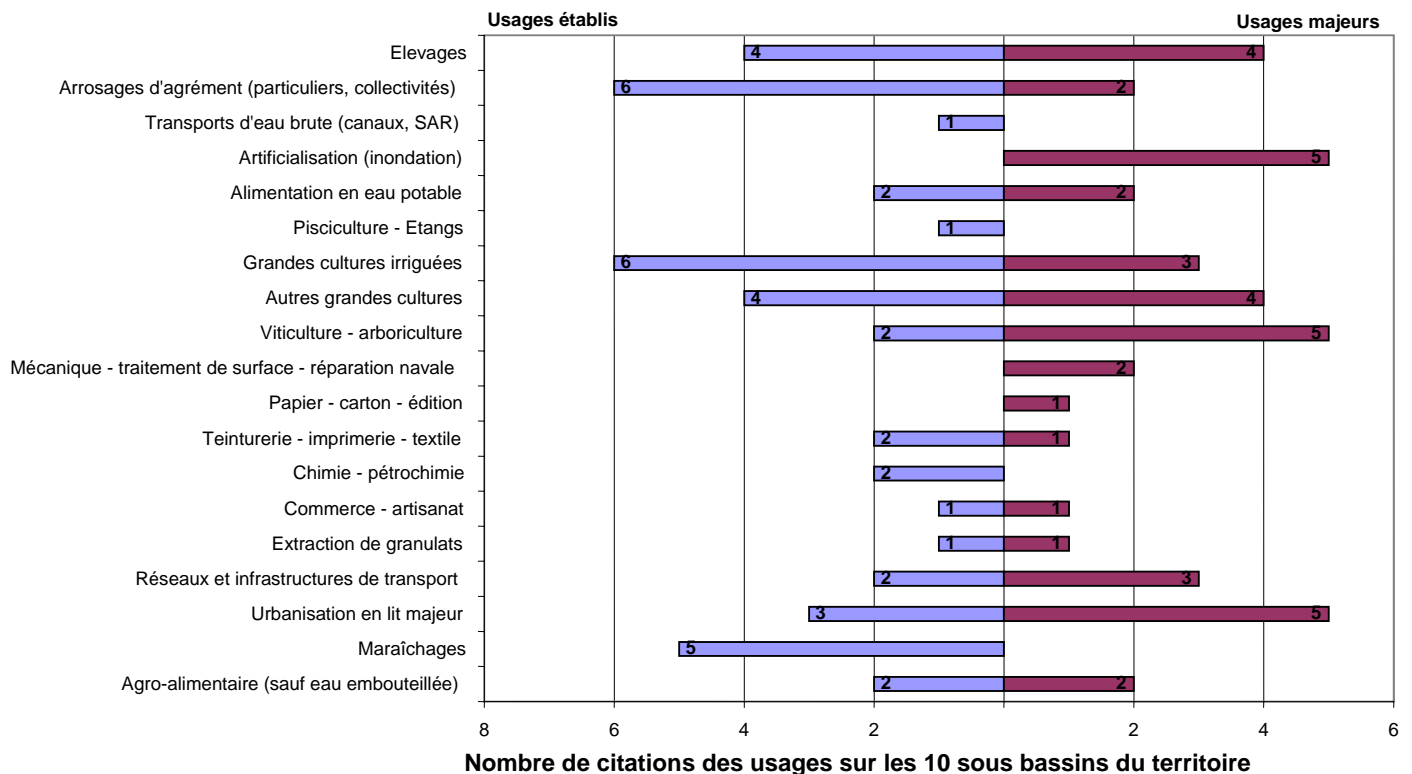
Le recueil d'éléments de socio économie et l'exploitation de données disponibles provenant de différents niveaux d'expertise est encore en cours. Cependant, certains éléments recueillis lors des réunions locales peuvent être présentés.

Un travail a porté notamment sur les usages concernés par les mesures nécessaires à l'amélioration de l'état des milieux ou favorisés par le bon état et sur la faisabilité des actions, apportant ainsi un premier éclairage sur la faisabilité technique et économique telle qu'elle a pu être appréciée par les acteurs locaux.

- ✓ **Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état**

Rappel : un usage est considéré comme "**majeur**" s'il est très bien implanté sur le territoire, d'un point de vue économique ou social. Il est considéré comme "**établi**" s'il est suffisamment implanté (en quantité, en temps, en qualité, culturellement ou traditionnellement) ou impactant (présence de canons à neige, d'autoroutes, de golfs, etc.) mais qu'il ne peut en revanche être considéré comme un usage majeur.

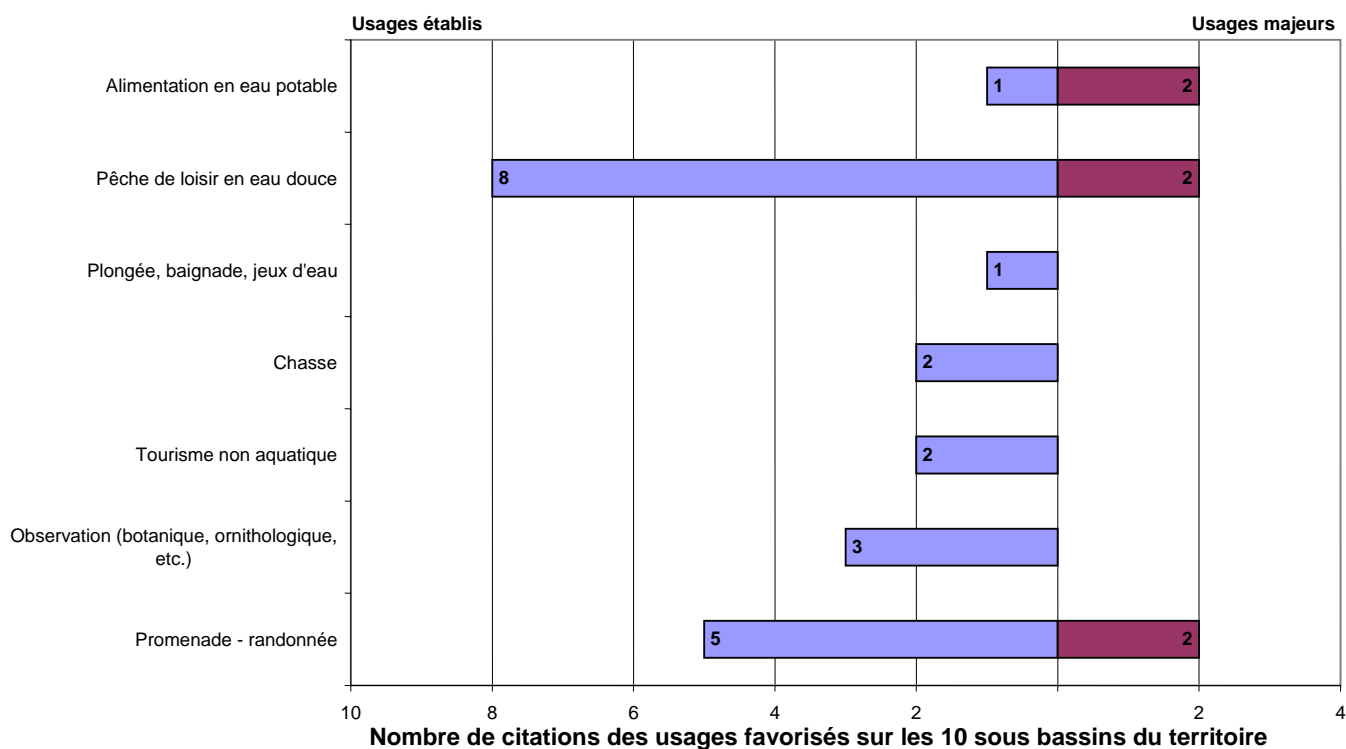
USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS CONCERNES PAR LES MESURES A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LE BON ETAT SUR LE TERRITOIRE ZONE D'ACTIVITE DE LYON, BAS DAUPHINE



Ainsi, sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état, viennent notamment en tête les grandes cultures (irriguées ou non), l'urbanisation en lit majeur (y compris les aménagements pour la protection contre les inondations), la viticulture, les élevages, et les arrosages d'agrément.

✓ Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état

USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS FAVORISES PAR L'ATTEINTE DU BON ETAT SUR LE TERRITOIRE ZONE D'ACTIVITE DE LYON, BAS DAUPHINE



Sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs favorisés par l'atteinte du bon état, viennent notamment en tête la pêche de loisir en eau douce et la promenade - randonnée.

Les fonctionnalités des milieux sont également largement favorisées par l'atteinte du bon état sur le territoire. Ainsi, pour plus de 90% des bassins versants du territoire, la **richesse biologique** (biodiversité), et l'**auto-épuration** du milieu seront favorisées par l'atteinte du bon état. De plus, l'atteinte du bon état favorisera non seulement l'**amortissement des crues** (dans 70 % des bassins versants du territoire) mais également la **gestion sédimentaire** et la ressource en eau locale (dans 60 % des bassins).

4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

La directive cadre sur l'eau demande de fixer un objectif d'état pour chacune des masses d'eau identifiées.

Pour les masses d'eau superficielles, le bon état au sens de la directive cadre sera obtenu lorsque seront atteints à la fois le bon état écologique et le bon état chimique :

- l'état écologique est qualifié au travers d'éléments de qualité biologique (flore aquatique, faune benthique, ichtyofaune), mais également de qualité physico-chimique et hydromorphologique soutenant la biologie, c'est à dire respectant des niveaux de qualité permettant un bon équilibre de l'écosystème ;
- l'état chimique est atteint lorsqu'un certain nombre de normes de qualité environnementales (liste établie au niveau européen) est respecté.

Il convient de rappeler que pour les **masses d'eau fortement modifiées**, les conditions de référence biologiques tiendront compte de la part irréductible de ces modifications physiques, le nouveau référentiel étant alors appelé "potentiel écologique maximum (PEM)". L'objectif de ces masses d'eau pour 2015 est alors le bon potentiel écologique (au lieu du bon état écologique), les exigences sur l'état chimique restant cependant inchangées.

Des dérogations sont possibles : des objectifs moins ambitieux que celui du "bon état 2015", que ce soit en terme **de délai** (report des objectifs en 2021, 2027) ou en terme **de niveau d'objectifs**, peuvent être admis à condition d'être justifiés (par des raisons d'ordre économique; du fait de conditions naturelles ou techniques particulières).

Pour le moment, les premiers travaux ont porté sur **l'état écologique**.

- L'objectif à atteindre (bon état ou bon potentiel) est identifié dans la colonne "objectif d'état écologique" de chaque tableau, des travaux complémentaires ayant été conduits pour affiner le diagnostic sur les masses d'eau fortement modifiées.
- Les dérogations qu'il serait nécessaire de demander en terme de délai ou de niveau d'objectif ont été identifiées (l'échéance de 2021 ou 2027 restant à préciser ultérieurement pour les reports de délai) et apparaissent dans la colonne "dérogation".
- Les colonnes "objectif global et objectif d'état chimique" seront complétées ultérieurement.

Pour les eaux souterraines, l'objectif présenté est l'objectif global de la masse d'eau. Une masse d'eau souterraine étant considérée dégradée si elle l'est pour plus de 20% de sa superficie ; des secteurs ont été identifiés sur certaines masses d'eau pour permettre d'apporter des précisions supplémentaires.

La lecture des tableaux et des cartes fait apparaître des objectifs pouvant être atteint pour 2015, d'autres qui ne pourront l'être qu'à une échéance ultérieure et des interrogations sur certaines masses d'eau pour lesquelles aucun objectif n'a pu être proposé.

PRESENTATION DES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU POUR CHAQUE SOUS BASSIN VERSANT DU TERRITOIRE ET DES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU SOUTERRAINE

Sous bassin versant : 4 vallées Bas Dauphiné (RM_08_01)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
2017	La Sévenne	naturelle			bon état	non	
472A	Gère à l'amont de la confluence Vesonne + Vessonne	naturelle			bon état	non	
472B	Gère de l'aval de la confluence avec la Vessonne au Rhône	naturelle			bon état	non	
472C	La Véga	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Azergues (RM_08_02)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
568A	L'Azergues de la Grande Combe à la Brévenne	naturelle			bon état	délai	Présence pérenne de Cuivre liée à la mine de Cuivre ; Difficultés de mise en œuvre des actions contre les pesticides
568B	L'Azergue à l'aval de la Brévenne	naturelle			bon état	délai et objectif	Présence d'anciennes dégradations morphologiques ; état dépendant de l'affluent Brévenne ; difficultés de mise en œuvre des actions contre les pesticides
571	Le Soanan	naturelle			bon état	non	
572	L'Azergues de sa source à la Grande Combe	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Bièvre Liers Valloire (RM_08_03)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
2013	La Sanne	naturelle			bon état	non	
2014	Le Dolon	naturelle			bon état	non	
466A	l'Oron + Raille de la source à St Barthélémy de Beaurepaire	fortement modifiée			bon potentiel	délai	A préciser
466B	l'Oron de St Barthélémy de Beaurepaire jusqu'au Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	délai	A préciser
466C	Colière + Dolure	fortement modifiée			bon potentiel	délai	A préciser
471	La Varèze	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Bourbre (RM_08_04)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
506A	La Bourbre de la la confluence Hien/Boubre à l'amont du canal de Catelan	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Pollutions agricoles ; Problème de rejet des collectivités en l'absence de rejet au Rhône
506B	La Bourbre du canal de Catelan au seuil Goy (fin des "marais de Bourgoin")	A préciser			manque de données	délai	- manque de données
506C	La Bourbre du seuil Goy au Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Pollutions agricoles et toxiques
507	Canal de Catelan	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Pesticides Artificialisation
508A	L'Hien de sa source au Rau de Bournand	à préciser			manque de données	délai	- manque de données
508B	L'Hien du Rau de Bournand à la confluence Hien/Boubre	naturelle			bon état	délai	Pesticides
509A	La Bourbre de la source au "Pont de Cour"	à préciser			manque de données	délai	- manque de données
509B	La Bourbre du Pont de Cour à l'amont de l'agglomération de la Tour du Pin	naturelle			bon état	délai	Pollutions pesticides et toxiques
509C	La Bourbre de l'agglomération de la Tour du Pin à la confluence Hien/Boubre	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Pollutions pesticides et toxiques Problèmes de rejets collectifs

Sous bassin versant : Brévenne (RM_08_05)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
569A	La Turdine à l'aval de la retenue de Joux et la Brévenne à l'aval de la confluence avec la Turdine	naturelle			bon état	délai	Dégradations physico-chimiques (rejets industriels)
569B	La Brévenne à l'amont de la confluence avec la Turdine	naturelle			bon état	délai	Dégradations physico-chimiques ; Difficultés liées aux pesticides
570	La Turdine à l'amont de la retenue de Joux	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Galaure (RM_08_06)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
457	La Galaure du Galaveyson au Rhône	naturelle			bon état	non	
458	La Galaure de sa source au Galaveyson	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Garon (RM_08_07)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
479A	Le Garon de la source à Brignais	naturelle			bon état	délai	Difficultés de mise en œuvre des actions de lutte contre les pesticides - Réponse du milieu incertaine - Bon Etat chimique incertain en 2015
479B	Le Mornantet	naturelle			bon état	délai	Difficultés de mise en œuvre des actions de lutte contre les pesticides - Réponse du milieu incertaine - Bon Etat chimique incertain en 2015
479C	Le Garon de Brignais au Rhône	naturelle			bon état	délai	Difficultés de mise en œuvre des actions de lutte contre les pesticides - Réponse du milieu incertaine - Bon Etat chimique incertain en 2015

Sous bassin versant : Gier (RM_08_08)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
2019	Le Gier de sa source aux barrages de St Chamont	naturelle			bon état	non	
469	Le Batalon	naturelle			bon état	A préciser	Peu de données
474	Le Gier du ruisseau du Grand Malval au Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Problème de dilution influençant la qualité chimique
475	Le Gier de la retenue au ruisseau du Grand Malval	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Problème de dilution influençant la qualité chimique

Sous bassin versant : Morbier – Formans (RM_08_10)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
1807B	La Saône de Villefranche sur Saône à la confluence avec le Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Impact cumulé : urbanisation croissante, milieu déjà fortement urbanisé. Faisabilité technique et financière des mesures liées au pluvial.

Sous bassin versant : Nappe est Lyonnais (RM_08_11)**Plans d'eau artificiels**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L49	le grand large	artificielle			bon potentiel	non	
L50	lac des eaux bleues	artificielle			bon potentiel	non	
L52	lac du drapeau	artificielle			bon potentiel	non	

Sous bassin versant : Rivières du Beaujolais (RM_08_12)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
575	La Vauxonne	naturelle			bon état	délai	difficultés de mise en œuvre des actions contre les pesticides.
576	L'Ardières	naturelle			bon état	délai	difficultés de mise en œuvre des actions contre les pesticides.

Plans d'eau artificiels

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L51	gravière d'anse	artificielle			bon potentiel	non	

Sous bassin versant : Yzeron (RM_08_14)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
482A	Le Charbonnières, le Rau du Ratier et l'Yzeron de sa source à la confluence avec Charbonnières	naturelle			bon état	non	
482B	L' Yzeron de Charbonnières à la confluence avec le Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	non	

Masses d'eau souterraines

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6105	Calcaire jurassiques et moraines de l'Ile Crémieu		Bon état		
6105a		Zone centrale, placages glaciaires		Bon état 2015	
6105b		Zone sud-ouest, calcaires affleurants		Bon état 2015	
6135	Formations plio quaternaires Dombes - sud		Bon état		
6135a		Côtières Sud Dombes		Bon état 2015	
6212	Miocène de Bresse		Objectif restant à préciser		Niveau de connaissance faible de la ressource en raison de son caractère profond et de sa faible exploitation
6219	Molasses miocènes du Bas Dauphiné entre les vallées de l'Ozon et de la Drôme + placages quaternaires nord Drôme et Isère		Bon état		
6219b		Molasse Drôme des collines et Isère		Bon état 2015	
6219c		Placages quaternaires Drôme des collines et Isère		Bon état 2015	
6219d		Molasse non aquifère piémont Chartreuse		Bon état 2015	
6219e		Terrasses RG Roussillonnais		Bon état 2015	
6225	Sables et graviers pliocènes du Val de Saône		Bon état		
6240	Miocène sous couverture Lyonnais et sud Dombes		Bon état		
6240a		La Dombes		Bon état 2015	
6240b		Est lyonnais		Bon état 2015	
6303	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire		Bon état après 2015		
6303a		Plaine de la Valloire		Bon état après 2015	
6303b		Plaine du Liers		Bon état après 2015	
6303c		Plaine de Bièvre		Bon état 2015	
6305	Alluvions de la Saône entre le confluent du Doubs et les Monts d'Or + alluvions de la Grosne		Bon état		
6305c		Alluvions de la Saône, de la confluence de la Grosne au Sud de Mâcon		Bon état après 2015	Pression importante du vignoble par les pesticides. Méconnaissance de l'influence du versant viticole
6305d		Alluvions de la Saône, du Sud de Mâcon à Saint-Georges-de-Reneins		Bon état après 2015	Pression importante du vignoble par les pesticides. Méconnaissance de l'influence du versant viticole
6305e		Alluvions de la Saône, de Saint-Georges-de-Reneins au Rhône		Bon état après 2015	

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6319	Alluvions des vallées de Vienne (Véga, Gère, Vesonne)		Bon état après 2015		
6319a		Couloir de la Gère-Vesonne		Bon état après 2015	
6319b		Couloir de la Véga		Bon état après 2015	
6319c		Alluvions de la Sévenne		Bon état 2015	
6325	Alluvions du Rhône entre le confluent de la Saône et de l'Isère + alluvions du Garon		Objectif restant à préciser		Problématiques fortes et variées : jugement global sans réelle valeur. Sectorisation indispensable.
6325a		Plaine du Rhône aggro lyonnaise et extension sud		Secteur restant dégradé (pollution historique)	
6325b		Vallée du Garon		Bon état après 2015	
6325c		Plaine du Péage-de-Roussillon		Bon état 2015	
6326	Alluvions du Rhône entre le confluent du Guiers et de la Bourbre		Bon état		peu de données
6326a		Plaines alluviales aval Vertrieu		Bon état 2015	
6334	Couloirs de l'Est lyonnais (Meyzieu, Décines, Mions)		Bon état après 2015		
6334a		Couloir de Décines		Bon état après 2015	
6334b		Couloir de Meyzieu		Bon état après 2015	
6334c		Couloir de Mions-Heyrieux		Bon état 2015	
6338	Alluvions du Rhône - Ile de Miribel - Jonage		Bon état		
6339	Alluvions plaine de l'Ain		Bon état après 2015		situation diversifiée à l'échelle de la plaine
6339b		Plaine de l'Ain - SW		Bon état après 2015	
6339c		Plaine de l'Ain - SE		Bon état après 2015	
6340	Alluvions de la Bourbre - Catelan		Bon état après 2015		
6340a		Bourbre amont		Bon état après 2015	
6340b		Bourbre aval		Bon état après 2015	
6340c		Catelan		Bon état 2015	
6340d		Chesnes		Bon état 2015	

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6503	Domaine formations sédimentaires des Cotes châlonnaises et mâconnaises		Bon état après 2015		Pollutions ponctuelles par les nitrates d'origine agricole et pollutions diffuses par les pesticides d'origine viticole
6512	Formations variées bassin houiller stéphanois BV Rhône		Bon état		
6611	Socle Monts du lyonnais, beaujolais, maconnais et chalonnais BV Saône		Bon état		
6613	Socle Monts du lyonnais sud, Pilat et Monts du Vivarais BV Rhône, Gier, Cance, Doux		Bon état		